

BOURSES NATIONALES DE LYCEE  
ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

**La procédure de demande de bourse 2025-2026 concerne tous les élèves de seconde, première et terminale.**

Les familles qui ont consenti à l'étude automatique de leur droit aux bourses pendant la période des inscriptions sont dispensées de déposer une demande de bourse pour cette année scolaire et lors des rentrées scolaires suivantes.

Pour les familles qui n'ont pas fait le choix du consentement automatique, il vous sera possible de récupérer un dossier papier à la loge du lycée, de le compléter et le ramener au bureau des bourses (à l'étage, au secrétariat d'intendance/bourse) accompagné des documents indiqués suivant votre situation familiale **jusqu'au 06/10/2025**.

Ou

De faire une demande en ligne sur votre compte Educonnect à partir du 01/09/2025 jusqu'au 16/10/2025.

**Au-delà de ce délai, votre demande ne sera plus traitée.**

Pour toutes informations complémentaires, le service des bourses est joignable au 0262 921520.